

# formation continue

## Modules Ouverts

Formation continue au Diplôme d'État de Professeur de musique - Département du Pas-de-Calais

Pour les artistes-enseignants en musique des établissements d'enseignement artistique des Hauts-de-France

SESSION 1 : 22 au 24 avril 2024  
et/ou SESSION 2 : 23 au 25 octobre 2024

## Initiation à la direction d'ensembles instrumentaux

ARRAS - CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL

Dans le cadre du Schéma Départemental des Enseignements et des Pratiques Artistiques (SDEPA) du Pas-de-Calais, l'ESMD propose deux modules de formation ouverts aux enseignants des établissements d'enseignement artistique de la région Hauts-de-France :

- Deux sessions intitulées «Initiation à la direction d'ensembles instrumentaux » ;
- Une journée intitulée «L'enregistrement comme outil pédagogique dans les cours individuels et collectifs ».

Qu'il soit professeur d'instrument ou de formation musicale, l'artiste-enseignant est souvent amené, dans le cadre de ses missions, à diriger des formations instrumentales éclectiques constituées d'élèves ou de musiciens amateurs.

L'objectif de cette formation est d'acquérir les outils fondamentaux permettant de diriger et mener des répétitions de manière qualitative avec des ensembles instrumentaux variés.

Aucun prérequis n'est demandé. Les deux sessions de formation proposées sont indépendantes, il est donc envisageable de suivre la deuxième session sans avoir suivi la première.

*Ces sessions de formation font partie intégrante de la Formation Continue au Diplôme d'État de professeur de musique mise en place pour la période 2023-2028 avec le Département du Pas-de-Calais, dans le cadre de son Schéma Départemental des Enseignements et des Pratiques Artistiques (module 3 de l'Unité d'Enseignement (UE) 3 intitulée « Développer une réflexion sur sa pratique d'enseignant »). En conséquence elle est ouverte aux artistes-enseignants du Pas-de-Calais en priorité, et peut s'élargir aux professeurs de la région Hauts-de-France en fonction des places disponibles.*

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

### SESSION 1

La première session consistera en une familiarisation avec la gestique de base du chef d'orchestre, sur des pièces simples jouées par le groupe : le stagiaire, à tour de rôle instrumentiste ou chef, apprendra à gérer les départs, les respirations, les intentions de nuances, l'indépendance des mains. En fin de session un répertoire plus complexe sera abordé pour introduire les notions d'expressivité, d'intention musicale, de phrases, de phrasés.

En parallèle de cette pratique, l'appréhension analytique d'une partition sera développée à travers les notions de carrures, de parcours tonal, de structure.

Il s'agira d'obtenir des clés pour mettre en lien l'analyse et la gestique dans le but de servir l'œuvre, l'ensemble de musiciens mais également la pédagogie musicale en général, avec des passerelles possibles entre la pratique de la direction et de l'analyse d'une part, et la pédagogie individuelle à l'instrument d'autre part.

#### Objectifs

- Se familiariser avec les gestes fondamentaux de la direction d'orchestre sur un répertoire accessible ;
- Acquérir une méthode de travail via les outils de l'analyse musicale permettant d'effectuer des choix musicaux pertinents et d'adopter une gestique cohérente avec l'œuvre musicale ;
- Tisser des liens entre les apports de cette initiation à la direction d'orchestre et son contexte pédagogique quotidien.

### SESSION 2

Lors de la deuxième session, les acquis de base seront consolidés et élargis à une gestique plus élaborée (précision, finesse d'intention, battues irrégulières, complexité des entrées). Le contexte de direction sera élargi, notamment à l'accompagnement (de solistes, de chanteurs, de chœur).

Le stagiaire expérimentera l'aspect pédagogique de la direction, à travers des clés pour la conduite de répétitions, la gestion de groupe ou le choix du répertoire abordable pour des élèves selon leur niveau. Les grands principes de l'orchestration seront également abordés.

#### Objectifs

- S'initier et/ou consolider les gestes fondamentaux de la direction d'orchestre sur un répertoire adapté ;
- Savoir mener une répétition avec un ensemble instrumental ;
- Connaître les grands principes de l'orchestration ;
- Acquérir les bases de la direction d'accompagnement ;
- Se familiariser avec un répertoire pédagogique.

# LUC BONNAILLIE

Violoniste et pianiste, Luc Bonnaillie se perfectionne surtout dans un certain nombre de disciplines d'érudition ainsi qu'en direction d'orchestre. Il obtient ses prix d'harmonie et de fugue au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, étudie l'analyse musicale, l'orchestration et la musicologie.

Il découvre très tôt la direction d'orchestre auprès de Jean-Sébastien Béreau au conservatoire de Lille. Cette passion le conduira à se qualifier pour les épreuves finales du 52<sup>ème</sup> concours international de jeunes chefs d'orchestre de Besançon à l'âge de 22 ans.

Mais c'est la pédagogie et la transmission qui sont au cœur de ses activités. Il a en effet dirigé de nombreuses formations de musiciens amateurs (orchestres universitaires de Lille et Amiens notamment), a enseigné la musique de chambre et l'orchestre au conservatoire d'Arras de 2014 à 2021. Il enseigne l'écriture musicale au conservatoire de Lille depuis 2015 et s'est récemment tourné vers l'enseignement de la formation musicale.

Il participe ainsi à transmettre la musique auprès de jeunes enfants, d'adultes amateurs ou d'étudiants qui se destinent à devenir eux-mêmes musiciens professionnels.

Luc Bonnaillie intervient depuis 2018 à l'ESMD comme formateur en initiation à la direction d'orchestre et à l'arrangement musical.

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Prérequis :** aucun.

**Conditions d'inscription :** être artiste-enseignant dans un établissement d'enseignement artistique des Hauts-de-France.

*À noter :*

- les artistes-enseignants exerçant sur le territoire du département du Pas-de-Calais seront prioritaires ;  
- l'inscription à la session 1 n'entraîne pas automatiquement une inscription à la session 2 (il est possible de s'inscrire indépendamment à la session 1 ou à la session 2, mais également aux deux sessions).

**Modalités pédagogiques :** la formation sera répartie en temps collectifs et semi-collectifs, sous forme d'ateliers pratiques et d'échange.

Les deux sessions seront également des occasions de partage d'expérience entre les participants.

**Modalités d'évaluation :** sous la forme d'une évaluation continue (assiduité – participation active – mise en situation).

**Formateur :** Luc Bonnaillie, chef d'orchestre.

**Lieu :** Conservatoire à Rayonnement Départemental d'Arras.

**Dates et horaires :**

Session 1 : les 22, 23, 24 avril 2024, de 9h00 à 16h00 soit 18 heures de formation.

Session 2 : les 23, 24, 25 octobre 2024, de 9h00 à 16h00 soit 18 heures de formation.

**Nombre de places :** 10

Il est demandé aux stagiaires d'apporter leur instrument.

**Tarifs :**

Frais de gestion pour une ou deux sessions : 50€

Frais pédagogiques : 360€ par session, 720€ pour les deux sessions.

Soit un montant total pour une session de 410€ et pour les deux sessions de 770€

**Date limite de préinscription :**

- 22 mars 2024 minuit (pour la session 1 ou la session 1 + la session 2)

La confirmation de votre inscription définitive vous sera communiquée au plus tard le 29 mars 2024

- 23 septembre 2024 minuit pour la seule session 2

La confirmation de votre inscription définitive vous sera communiquée au plus tard le 30 septembre 2024

## Modalités de financement :

L'ESMD étant un organisme de formation déclaré auprès de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), les frais pédagogiques peuvent être pris en charge au titre de la formation professionnelle continue. Vous pouvez solliciter votre employeur pour ce financement. Toute prise en charge fera l'objet d'une convention entre l'employeur et l'ESMD. En cas de prise en charge partielle par l'employeur, le solde restant dû par le stagiaire sera calculé sur la base des coûts indiqués ci-dessus, il sera établi un contrat entre l'ESMD et le stagiaire. Le règlement s'effectuera par chèque ou virement à réception de la facture. En cas de prise en charge à titre personnel, il sera établi un contrat entre l'ESMD et le stagiaire. Le règlement s'effectuera par chèque ou virement à réception de la facture.

**Informations, inscriptions :** Lilian Boute - lboute@esmd.fr - 03 28 36 67 92

## VALORISER CES SESSIONS DANS VOTRE PARCOURS DE FORMATION

Une attestation de suivi est remise aux participants pour chacune de sessions ou pour les deux sessions le cas échéant. L'attestation pour les deux sessions correspond à l'attribution de 6 ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System) pouvant être valorisés comme acquis dans la perspective d'une formation visant l'obtention du Diplôme d'État de Professeur de musique dans le cadre d'une Validation des Acquis Antérieurs (VAA). Le suivi d'une seule session n'est sanctionné par aucune attribution d'ECTS.

Les objectifs visés par cette formation font partie de plusieurs blocs de compétences répertoriés dans le Référentiel de certification du Diplôme d'État de professeur de musique et correspondent à l'attribution de 6 ECTS :

### Développer sa culture musicale et professionnelle

- Posséder les connaissances culturelles et artistiques liées à son domaine ;
- Nommer, définir et interroger les éléments constitutifs de la musique (vocabulaire, terminologie, langage, culture) ;
- Être sensibilisé à d'autres arts et à d'autres esthétiques musicales.

### Construire et organiser sa réflexion pédagogique

- Posséder des connaissances élémentaires de techniques instrumentales (justesse articulation, tessiture) autres que la sienne.

### Mener des séances d'apprentissage

- Structurer les séances d'apprentissage ;
- Organiser et utiliser l'espace en vue de favoriser la concentration, l'écoute, la communication et l'expression artistique ;
- Maîtriser, utiliser et transmettre le vocabulaire technique et artistique, ainsi que des éléments de la culture et du patrimoine ;
- Concevoir et mettre en œuvre des activités reliant les pratiques instrumentales et vocales à la théorie ;
- Élaborer des outils pédagogiques (textes, supports audio..) à partir de ces éléments (textes en vigueur, projet d'enseignement) en les adaptant aux différents niveaux, profils et âges ;
- Susciter et entretenir la dynamique et la motivation du groupe ainsi que la valorisation de chaque élève ;
- Organiser et utiliser l'espace en vue de favoriser la concentration, l'écoute, la communication et l'expression artistique ;
- Donner des ressources pendant la séance : consignes, interventions, exemples, supports, autres situations ;
- Accueillir, solliciter et exploiter les propositions des élèves ;
- Susciter et exploiter la diversité des situations pédagogiques : cours individuels, cours collectifs, pédagogie de groupe, ateliers.

### Donner les moyens aux élèves de s'approprier une pratique artistique exigeante

- Mettre son expérience d'artiste au service de sa démarche pédagogique ;
- Favoriser l'expression de la personnalité et de la sensibilité des élèves ;
- Aider les élèves à développer leur écoute musicale et maîtriser la progression de la formation auditive.

# eSMD.

École Supérieure Musique et Danse  
Hauts-de-France - Lille

Jean-Claude Casadesus, président  
Olivier Périn, Directeur général

École Supérieure Musique et Danse Hauts-de-France - Lille

Rue Alphonse Colas 59000 Lille

+33 (0)3 28 36 67 90 - www.esmd.fr - info@esmd.fr

**62** Pas-de-Calais  
Mon Département